

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PADOUE

SÉANCE DU  
5 MARS 2018

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil Municipal, tenue le  
5 mars 2018, en la salle municipale à 20.00 heures.

1. OUVERTURE ET PRÉSENCES

Sont présents :

Monsieur	Gilles Laflamme	maire
Madame	Réjeanne Ouellet	Conseillère siège N° 1
Madame	Clémence Lavoie	Conseillère siège N° 2
Monsieur	Yannick Fortin	Conseiller siège N° 3
Madame	Lucette Algerson	Conseillère siège N° 4
Monsieur	François Doré	Conseiller siège N° 5
Monsieur	Bertrand Caron	Conseiller siège N° 6

Le tout formant quorum sous la présidence de monsieur Gilles Laflamme,  
maire, ouvrant la séance par un mot de bienvenue.

Line Fillion, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

La séance est déclarée ouverte à 20:00 heures.

2. MOT DE BIENVENUE ET PRIÈRE

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous et une prière est faite.

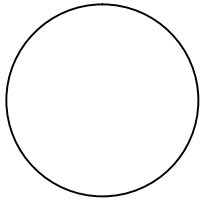
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Présences
2. Mot de bienvenue et prière
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 5 février 2018  
Suivi au procès-verbal
5. Lecture et adoption des comptes
6. Information du maire et des conseillers
7. Politique de soutien aux organismes
8. Formation pour les élu(e)s
9. Permis d'intervention MTMDET
10. Action chômage Kamouraska
11. Avis de motion : règlement 240-2018, règlement de gestion  
contractuelle
12. Dépôt du règlement 240-2018, règlement de gestion  
contractuelle
13. Vente pour non paiement de taxes  
Représentant lors de la vente
14. Soumission pour peinture salle et bureau municipal
15. Soumission pour bilan de santé de l'école
16. Affaires diverses :  
Aucun point
17. Période de questions
18. Levée de la séance

01-05-03-2018

Il est proposé par madame Réjeanne Ouellet et résolu à l'unanimité des  
membres présents d'accepter l'ordre du jour tout en le laissant ouvert.

ADOPTÉ



02-05-03-2018

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2018

Il est proposé par madame Clémence Lavoie et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance régulière du 5 février soit adopté.  
ADOPTÉE

SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX

Le suivi au procès-verbal est fait par Monsieur le Maire.

03-05-03-2018

5. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES

Il est proposé par madame Lucette Algerson et résolu à l'unanimité que les comptes présentés soient acceptés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement pour un total de 43 861.27 \$.  
ADOPTÉE.

6. INFORMATIONS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Monsieur le Maire fait un résumé du courrier reçu ainsi que des réunions auxquelles il a assisté. Madame Réjeanne Ouellet a assisté avec madame Lucette Algerson et monsieur Bertrand Caron pour le tourisme. Mesdames Réjeanne Ouellet et Lucette Algerson ont également assisté à une conférence pour les élus.

04-05-03-2018

7. POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ORGANISME

Il est proposé par monsieur François Doré et résolu à l'unanimité:

D'adopter la politique de soutien aux organismes communautaires locaux.

Que la date de dépôt de demande des organismes est le 18 mai pour être soumis au comité qui étudiera les demandes afin d'être approuvé par le conseil à la séance du 4 juin 2018.

Le montant disponible est 6 000 \$ pour l'année 2018.

ADOPTÉE.

05-05-03-2018

8. FORMATION POUR LES ÉLUS

Il est proposé par monsieur Bertrand Caron et résolu à l'unanimité:

Que madame Lucette Algerson suive la formation sur la gestion financière municipale.

Que madame Clémence Lavoie et monsieur François Doré suive la formation rôle et responsabilité des élu(e)s.

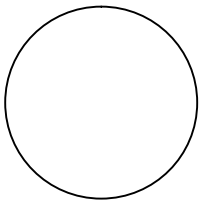
La formation est au coût de 200.00 \$ par personne.

ADOPTÉE.

06-05-03-2018

9. PERMIS D'INTERVENTION MTMDET

ATTENDU QUE la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;



ATTENDU QUE la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports du Québec, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

POUR CES RAISONS, il est proposé par monsieur François Doré et résolu à l'unanimité que la municipalité de Padoue demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports les permis d'intervention requis pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2018 dans l'emprise des routes à l'entretien dudit ministère, et qu'à cette fin, autorise Line Fillion, directrice générale, à signer lesdits permis d'intervention.

ADOPTÉE.

10. ACTION CHÔMAGE KAMOUSRASKA

07-05-03-2018

Il est proposé par madame Réjeanne Ouellet et résolu à l'unanimité:

De renouveler l'abonnement à Action chômage Kamouraska au coût de 50.00 \$.

ADOPTÉE.

11. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT 240-2018, RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est donné par madame Clémence Lavoie pour le règlement 240-2018, règlement de gestion contractuelle.

12. DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 240-2018, RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

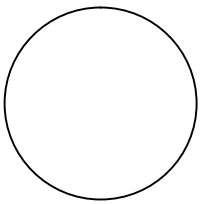
Le règlement 240-2018, règlement de gestion contractuelle a été déposé par madame Clémence Lavoie auprès de chaque membre du conseil.

13. VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

08-05-03-2018

Il est proposé par madame Lucette Algerson d'envoyer à la MRC de La Mitis les comptes de taxes pour non paiement de tous ceux qui n'auront pas payé au 26 mars 2018.

ADOPTÉE.



09-05-03-2018

REPRÉSENTANT LORS DE LA VENTE

Il est proposé par madame Réjeanne Ouellet et résolu à l'unanimité:

De nommer monsieur Gilles Laflamme, maire, pour représenter la municipalité lors de la vente du 14 juin 2018.

ADOPTÉE.

14. SOUMISSION POUR PEINTURE BUREAU ET SALLE MUNICIPAL

Des soumissions seront demandées pour peindre le bureau et la salle municipale.

15. BILAN DE SANTÉ DE L'ÉCOLE

Des soumissions seront demandées pour faire effectuer un bilan de santé pour l'école de Padoue.

16 AFFAIRES DIVERSES:

A) FÉLICITATIONS AU COMITÉ DU CARNAVAL

10-05-03-2018

Il est proposé par madame Clémence Lavoie et résolu à l'unanimité:

D'envoyer une lettre de félicitations au comité du Carnaval pour le travail qu'il ont effectué durant la période du 9 au 18 février 2018.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a aucun contribuable présent.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

11-05-03-2018

Il est proposé par monsieur Bertrand Caron et résolu à l'unanimité que la séance présente soit et est levée à 20:55 heures.

ADOPTÉE.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

SIGNÉ : \_\_\_\_\_  
Gilles Laflamme, maire

SIGNÉ : \_\_\_\_\_  
Line Fillion, dir. gén. et sec. trés.